



**Marché public de travaux
Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)**

Objet :
TRAVAUX DE FOURNITURE ET REALISATION
Réfection des allées du cimetière de Murianette

Type du marché :
Marché à procédure adaptée (MAPA)
Article 28 du Code des Marchés Publics

Règles du marché :
Marché passé en application du code des marchés en vigueur

Pouvoir adjudicateur :
Commune de Murianette représentée par Mr Cédric Garcin, Maire

Référence du marché :
2018_07_02_cimetière

Date et heure limites de remise des offres :
Vendredi 21 Septembre 2018 à 16 h



PS : Les offres doivent être entièrement rédigées en français

1 : OBJET DU MARCHÉ

Le projet de marché a pour objet la prestation suivante :

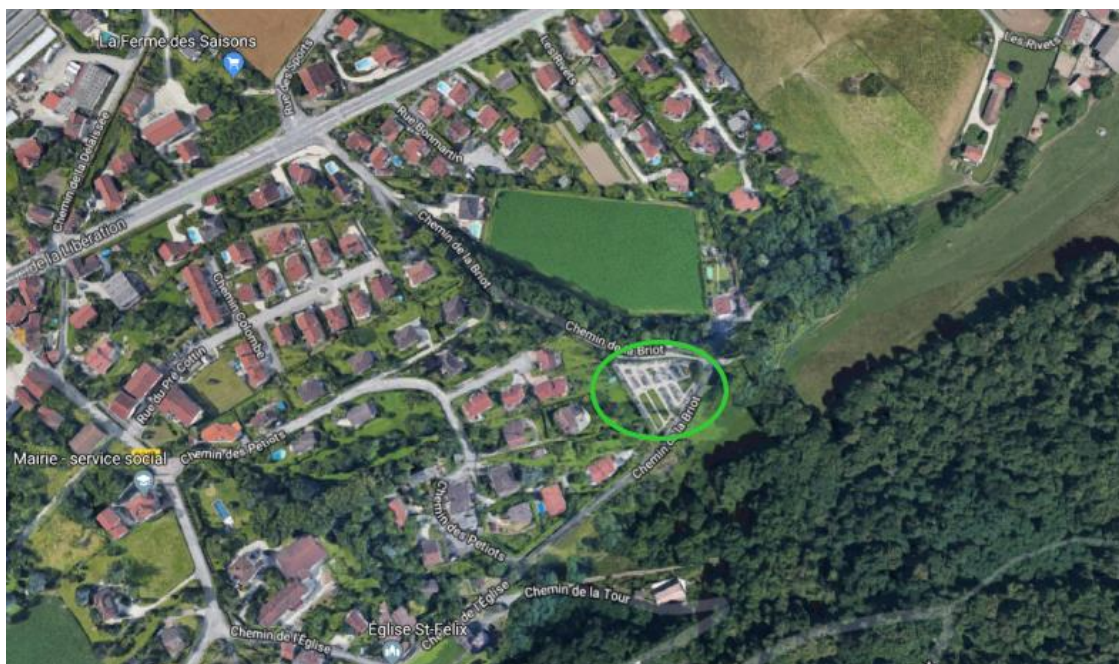
La réfection des allées du cimetière de Murianette

2 : DEFINITION DE L'OUVRAGE A REALISER

La commune de Murianette lance une consultation pour assurer la réfection des allées du cimetière de la commune.

2.1 EMBLACEMENT

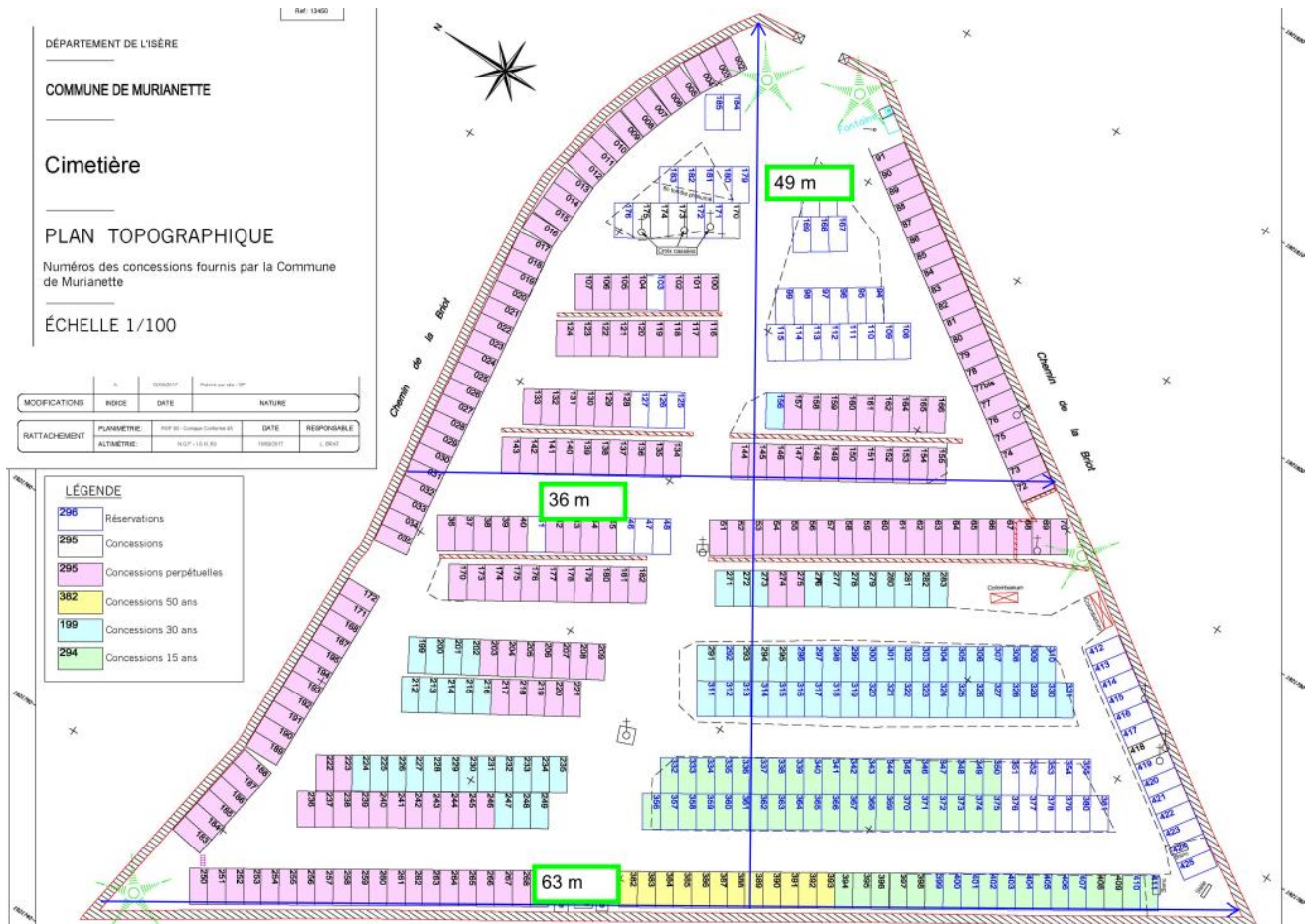
Cimetière de Murianette.



Mairie de Murianette – 266, Montée du champ de la vigne – 38420 MURIANETTE
Tél : 04 76 77 11 26 – Fax : 04 76 77 24 39 Email : mairie@murianette.fr - Internet :
www.murianette.fr



2.2 DIMENSIONS DU CIMETIERE



2.3 ALLEES

Les deux variantes devront être proposées et chiffrées :

Variante 1 :

Toutes les allées du cimetière doivent être réalisées avec des dalles alvéolées en béton ou PEHD a engazonnées (résistance à la pression $\geq 50 \text{ T/m}^2$) sur une largeur de 1,5 m.

Au-delà de ces allées avec dalles alvéolées de 1,5 m de largeur, du gazon sera semé au même niveau.

Le décalage de niveau entre les allées avec dalles alvéolées et le gazon doit être inférieur à 2 cm.

Les allées en dalles alvéolées doivent être centrées sur les allées du cimetière.

Mairie de Murianette – 266, Montée du champ de la vigne – 38420 MURIANETTE
Tél : 04 76 77 11 26 – Fax : 04 76 77 24 39 Email : mairie@murianette.fr - Internet :
www.murianette.fr



Variante 2 :

Toutes la largeur des allées du cimetière doivent être réalisées avec des dalles alvéolées en béton ou PEHD a engazonnées (résistance à la pression $\geq 50 \text{ T/m}^2$).

Exemple de dalles avec gazon au-delà :



2.4 SOUS-SOL

- La totalité des allées seront décaissées sur une épaisseur de 20 cm.
- Un géotextile sera positionné en fond de décaissement.
- Les matériaux retirés du décaissement (gravier + terre) seront mélangés avec un substrat fertile et compactée sur le géotextile.
- Les dalles seront remplies avec un substrat fertile de type SEMILIT ou équivalent.
- La pose des dalles devra être conforme aux règles de l'art et conforme aux règles du fabricant.

3 : GARANTIE SUR L'OUVRAGE

Les durées de garantie de l'ouvrage seront annoncées dans la réponse des candidats et expliquées.

4 : LES MOYENS

Mairie de Murianette – 266, Montée du champ de la vigne – 38420 MURIANETTE
Tél : 04 76 77 11 26 – Fax : 04 76 77 24 39 Email : mairie@murianette.fr - Internet :
www.murianette.fr



Le candidat sera autonome dans la réalisation de l'ouvrage, du transport, du colisage, du déchargement des différents matériaux et matériels, de l'évacuation des déchets, de la gestion de la sécurité lors des travaux. L'entrepreneur est tenu de prendre toutes les mesures de sécurité sous sa responsabilité et à ses frais pendant toute la durée de sa présence sur le chantier; à la fin du chantier après le nettoyage et la remise en état des surfaces, un constat sera établi entre l'entreprise et la mairie.

Des informations et spécifications concernant tous ces éléments devront être fournies dans l'offre du candidat.

Tout dégât occasionné par le titulaire du marché sera remis en état à l'identique de l'existant, aux frais de ce dernier.

5 : ASSURANCES

L'entreprise devra justifier qu'elle est titulaire des assurances garantissant les tiers en cas d'accident ou de dommages causés lors de la réalisation de l'ouvrage.

6 : DECOMPOSITION DES LOTS

Le présent contrat de réalisation est composé d'un lot unique.

7 : FORME DU MARCHÉ

Le marché est traité sur la base d'un prix forfaitaire. Les prix sont fermes et non actualisables.

8 : ACCEPTATION DU CAHIER DES CHARGES PAR LE CANDIDAT

Lu et approuvé

Le A

Signature du responsable de l'entreprise et cachet de l'entreprise.